



5 Rue de l'École
44800, Saint-Herblain

INFOS EN +

Territoire urbain
Quartier prioritaire de la politique de la ville
80 logements
Maîtrise d'ouvrage : La Nantaise d'Habitations
Maîtrise d'oeuvre : Alterea
Entreprise générale en charge des travaux : Bouygues Bâtiment Grand Ouest
Septembre 2017 - juin 2019

CONTACT

contact.ouest@recipro-cite.fr
06 29 96 28 97

PARTENAIRES

Bailleur
LA NANTAISE D'HABITATIONS

Bureau d'études
ALTEREA

Accompagnement de la réhabilitation de la Crémetterie

Saint-Herblain (44)

RÉHABILITATION - AMU - MILIEU URBAIN

NOTRE MISSION

Dans le cadre de la réhabilitation conséquente de la **résidence de 80 logements** « La Crémetterie », nous avons accompagné la Nantaise d'Habitations (Groupe Action Logement) au cours de plusieurs missions successives. Afin d'**inclure les habitants** dans la réflexion autour de l'aménagement des logements et des espaces extérieurs et communs de la résidence, nous avons animé une démarche de **concertation préalable au lancement de la réhabilitation**. Pour **poursuivre la dynamique initiée** et **accompagner le projet de réhabilitation** auprès du bailleur, un diagnostic social a été réalisé en vue du relogement des locataires.

Nous avons ensuite **accompagné le déroulement du chantier** de la préparation à la réception des travaux pour impliquer les habitants, rendre la période de travaux moins pénible et accompagner les nouveaux usages. A la fin des travaux dans les logements, un **travail de concertation** a été mené avec les habitants afin de définir les usages des espaces extérieurs de la résidence et d'impulser un projet de jardin participatif.

NOTRE MÉTHODOLOGIE

Mobilisation des habitants (information, plénière, événement de lancement, porte-à-porte, flyers, affichages, courrier du bailleur) ;

Entretiens exploratoires et individuels ;

Construction et animation de 5 ateliers collaboratifs et participatifs (travail en groupes sur plans, facilitation graphique, diagnostic en marchant, travail sur photo aérienne A0, visite d'un jardin partagé existant, croquis de synthèse) ;

Permanences, temps d'écoute, suivi des problématiques, identification des fragilités ;

Synthèse et restitution des échanges, des ateliers et de l'arbitrage des propositions par le bailleur ;

Formalisation de préconisations.

